

Renvoi au comité d'instruction publique de la pétition du citoyen Arnaud qui demande la suppression du mot «Saint » dans les noms de lieux et des noms des représentants, en annexe de la séance du 27 nivôse an II (16 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique de la pétition du citoyen Arnaud qui demande la suppression du mot «Saint » dans les noms de lieux et des noms des représentants, en annexe de la séance du 27 nivôse an II (16 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 405;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36299_t2_0405_0000_3

Fichier pdf généré le 15/05/2023

III

[Le cⁿ Arnaud, préposé aux vivres, au présid. de la Conv.; Mariembourg, 8 niv. II] (1)

«Liberté, Egalité, Fraternité, plus de saint.

Citoyen président,

Je demande que le mot Saint, qui précède un nom quelconque, soit supprimé. J'invite en conséquence les cinq Saints de la Convention natio-

nale, de convertir ma pétition en motion.

Au lieu de St-André, St-Martin, St-Prix, St-Just et St-Affrique, vos collègues (qui ne sont certainement pas des imbéciles, fanatiques, charlatans, imposteurs), on dira, André, Martin, Prix, Just, Affrique. S. et F. »

ARNAUD.

Renvoyé au comité d'instruction publique par celui des pétitions (2).

IV

[Etat des décrets envoyés aux départ^{ts} par le M. de l'Intérieur; 27 niv. II] (3)

DATES	TITRE	DÉPART ^{ts} AUXQUELS ILS SONT ENVOYÉS	OBSERVATIONS
Brumaire 27 n° 1895	Décret concernant les relations de la République française avec les autres Sociétés politiques.	A tous les départements	Manuscrit
Frimaire 28 n° 1989	Décret qui annule les passeports délivrés par les municipalités des lieux où les brigands de la Vendée ont séjourné.	id.	id.
Frimaire 28 n° 1992	Décret relatif à la division des poids au-dessus du grave.	id.	id.
Frimaire 29 n° 1981	Décret sur l'organisation de l'instruction publique.	id.	id.
Nivôse 2	Décret qui nomme le citoyen Dumas, général en chef de l'armée des Alpes.	id.	id.
Nivôse 3 n° 1998	Décret qui désigne les jours d'audition des pétitionnaires.	id.	id.
Nivôse 5 n° 2004	Décret qui ordonne la remise d'un état des chevaux dont le Ministre de la Guerre a disposé et de ceux livrés des différents dépôts depuis le premier vendémiaire.	id.	id.
Nivôse 8 n° 2012	Décret qui attribue aux tribunaux de famille la connoissance des contestations relatives aux droits des époux divorcés.	id.	id.
Nivôse 14 n° 2025	Décret contenant des mesures pour accélérer la construction des bâtiments de guerre au Port de la Montagne et dans tous les ports de la Méditerranée.	id.	id.
Nivôse 15 n° 2658 c	Décret qui rappelle dans leurs foyers les citoyens Bonnaire et Faguiot.	Aisne et Nord	id.
Nivôse 16 n° 2660	Décret qui passe à l'ordre du jour sur une pétition des frères d'Antiboul.	Var	id.
Nivôse 23 n° 2057	Décret relatif à l'emploi des fonds de non valeur provenant de l'accessoire des contributions foncières et mobilières.	Paris	id.
Nivôse 23 n° 2061	Décret qui ordonne la formation d'un état des terres acquises à la Nation par la destruction des rebelles de la Vendée.	Vengé Maine-et-Loire Loire-Inférieure Ille-et-Vilaine Deux-Sèvres	id.
Nivôse 23 n° 2062	Décret qui adopte au nom de la République les 6 enfants du brave Richer.	Vengé	id.
Nivôse 24 n° 2662 c	Décret qui ordonne mention honorable de deux dessins des tableaux de Marat et Le Pelletier et confirme la nomination du c ⁿ Wicar à la place de directeur des ateliers de peinture de la manufacture de porcelaine.	au c ⁿ Battelier, repr. du Peuple	id.

(1) F¹⁷ 1008^v, pl. 2, p. 1696.

(2) Mention marginale datée du 27 niv. et signée Jay.

(3) C. 287, pl. 862, p. 16. Signé : PARÉ, MONNEL.